



EN UN AN, PIERRE A FAIT
270€* D'ÉCONOMIE
EN UTILISANT
UN THERMOSTAT
POUR SON CHAUFFAGE.

*Chiffre estimatif fondé sur une maison chauffée à l'électricité, pour une facture de chauffage d'un montant de 1800€/an.

En utilisant un thermostat avec régulation performante de votre chauffage, vous améliorez le confort de votre logement tout en faisant des économies d'énergie. En plus, vous pouvez bénéficier de l'aide « coup de pouce » : 150€ à l'installation de cet équipement chez vous.

Découvrez comment mieux contrôler votre consommation d'énergie en contactant les conseillers FAIRE.

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel

ou sur faire.gouv.fr/marenov

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

COVID-19

Grâce aux gestes barrières et aux précautions prises par les artisans, vous pouvez réaliser vos travaux en toute sécurité.